



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Préfecture
Direction des Collectivités Locales
Bureau de l'urbanisme, du foncier et
des installations classées
Adresse des bureaux : 5 rue Bardou-Job
PERPIGNAN

Ouverture au public : du lundi au
vendredi
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Perpignan, le **27 DEC 2013**

Maître,

Par courrier en date du 5 décembre 2013, vous appelez à nouveau mon attention sur l'aménagement du restaurant le Dai Baronio au Barcarès.

Concernant les suites données aux constatations en matière d'urbanisme je ne suis pas en mesure de vous répondre sur ce point qui relève de l'autorité judiciaire.

Le contrôle de légalité exercé sur l'opération de travaux d'aménagement du restaurant "Bô Chelli", sis place de la Martinique au Barcarès, a fait l'objet d'un déferé préfectoral tendant à l'annulation de l'ensemble des marchés enregistré auprès du tribunal administratif de Montpellier le 17 octobre 2013.

Cette affaire est actuellement en attente de décision.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

LE PREFET
Pour le Préfet et en délégation,
Le Secrétaire Général

Maître Frédéric BONNET
11 rue Rempart Villeneuve
66000 PERPIGNAN

Pierre REGNAULT de la MOTHE



Adresse Postale :
Hôtel de la Préfecture – 24 quai Sadi-Carnot – 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone :
04.68.51.66.66

⇒ INTERNET : <http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr>

⇒ COURRIEL : pref-contact@pyrenees-orientales.gouv.fr